



DU 13 AU 25 OCTOBRE 2022

6^E
**SYMPOSIUM ANNUEL
PANCANADIEN PARLONS
FEMMES ET LOGEMENT
2022**

www.pcvwh.ca



Préparé par

Khulud Baig

Participant·es au Symposium 2022

Julia	Barnes	Liliane for	Meres
Michelle	Bilek	Annick	Mondat
Romy	Bowers	Alex	Nelson
Julianne	Brewer	Kerry	Nolan
Joy	Cameron	Nat	Pace
Marcia	Carroll	Sheila	Pepper
Hilary	Chapple	Chevi	Rabbit
Cindy	Chiasson	Shahnaz	Rahman
Kate	Chung	Andrea	Reimer
Lori	Deets	Taylor	Richards
Kyrsten	Downton	Sam	Roberts
Leanne	Elliott	Kaithlin	Schwan
Twyla	Etchinelle	Jewelless	Smith
Nitchelle	Fernandes	Natalie	Snow
Joeita	Gupta	Laura	Stella Circle
Lindsay	Harris	Katherine	Swampy
Samreen	Hector	Kyla	Tanner
Marie-Josée	Houle	Ange	Valentini
Shauna	Hydomako	Nathalie	Vallieres
Mercy	Kamanda	Paola	Vasquez
Maryam	Kiani	Heather	White
Alissa	Klingbaum	Carolyn	Whitzman
Linda	Kruus	Dolly	Williams
Katlia	Lafferty	Natalie	Wilson
Anne	Landry	Laura	Winters
Sally	Ledger	Ronny	Yaron
Jahlika	Loobie	Aja	YSWC
Kerista	Macaulay	Nancy	
Michaela	Mayer	Lindsay	
Maia	Mckinley	Ashley	

Membres du Cercle consultatif de 2022

Janice	Abbott	Vancouver, C.-B.
Annetta	Armstrong	Winnipeg, Man.
Deborah	Baker	Vancouver, C.-B.
Cindy	Chiasson	Whitehorse, Yn.
Lori	Deets	Moose Jaw, Sask.
Dawn	Francois	Chase, C.-B.
Hajar	Masoud	Vancouver, C.-B.
Janine	Olife-Harvey	Ulukhaktok, T.N.-O.
Natalie	Pace	Montréal, Qc
Chevi	Rabbit	Ponoka, Alb.
Jewelless	Smith	Coquitlam, C.-B.
Dolly	Williams	East Preston, N.-É.
Nicole	Young	Labrador City, T.-N.-L.

Conseillère

Arita Atwal

Coordonnatrices du SymposiumSierra-Anne Conville,
Rachel Timbalian**Bailleurs de fonds du Symposium 2022**Le Symposium
pancanadien Parlons
femmes et logement 2021
a été financé par la SCHL.

CONTENU

1	INTRODUCTION
2	RÉSUMÉ DES SÉANCES
6	LE POINT SUR LES SIX APPELS À L'ACTION
10	DISCUSSION DU SYMPOSIUM
16	DISE À JOUR DE LA SCHL
16	RÉCONCILIATION ET LOGEMENT GÉRÉ PAR LES AUTOCHTONES
17	ACCESSIBILITÉ ET INCLUSION
18	L'INITIATIVE POUR LA CRÉATION RAPIDE DE LOGEMENTS ET LE RÔLE DES EXPERTS DU VÉCU ET DES COMMUNAUTÉS MARGINALISÉES
18	FINANCIARISATION DU LOGEMENT
19	BESOINS EN MATIÈRE DE LOGEMENT ET BESOINS POUR LUTTER CONTRE L'ITINÉRANCE
19	ANALYSE COMPARATIVE ENTRE LES SEXES
20	ASSURANCE PRÊT HYPOTHÉCAIRE DE LA SCHL
21	SNL : PROGRÈS ET MISES À JOUR
21	LOI SUR LA STRATÉGIE NATIONALE SUR LE LOGEMENT
22	PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS
23	THÈMES ÉMERGENTS
23	DROITS DES LOCATAIRES ET RÉGLEMENTATION DES LOCATEURS
24	SYSTÈME DE JUSTICE PÉNALE ET ITINÉRANCE
24	HANDICAPS, LOGEMENT ET AIDE MÉDICALE À LA MORT
25	DÉCOLONISATION ET DROITS FONCIERS
25	LE POIDS DES SOLUTIONS COMMUNAUTAIRES
27	PROCHAINES ÉTAPES
27	DÉFENSE DES INTÉRÊTS EN COURS
28	RECOMMANDATIONS



» Introduction

Cette année, le symposium pancanadien Parlons femmes et logement s'est déroulé du 13 au 25 octobre 2022 sur Zoom en raison des contraintes liées à la pandémie. Le symposium de cette année, soit le sixième rassemblement annuel, a réuni des personnes ayant une expertise vécue, des défenseuses de la communauté et des professionnels du secteur sur une plateforme commune visant à faire progresser la justice en matière de logement pour les femmes et les personnes de diverses identités de genre. Chaque année, des femmes et des personnes de diverses identités de genre des quatre coins du pays, de diverses communautés et de divers horizons, se réunissent pour discuter des obstacles à la justice en matière de logement pour tous au Canada, ainsi que des possibilités qui s'offrent à elles dans ce domaine.

Cette année, le symposium a accueilli une foule d'intervenantes de divers horizons et créé un espace pour que les porte-paroles puissent engager des conversations sur les six appels à l'action qui forment la pierre angulaire du symposium depuis 2018. La mobilisation dans ces appels à l'action, année après année, offre aux participantes la possibilité de réfléchir aux progrès réalisés en matière de politique du logement, aux défis émergents dans la défense des droits et aux changements dans le paysage de la politique du logement.

À mesure que la politique du logement au Canada continue d'évoluer, Parlons femmes et logement confirme son engagement à promouvoir et à faire connaître les porte-paroles, les personnes ayant une expertise vécue et les professionnelles du secteur de la justice en matière de logement pour les femmes, les jeunes filles et les personnes de diverses identités de genre.



Résumé des séances du Symposium 2022

Au cours des cinq jours du symposium, les différentes intervenantes invitées par Parlons femmes et logement ont souligné les questions clés et les priorités dans le paysage de la politique du logement au Canada.

Défenseure fédérale du logement – Marie-Josée Houle

Marie-Josée Houle, nouvellement nommée défenseure fédérale du logement, a rejoint le symposium Parlons femmes et logement pour parler de son rôle et de l'évolution de la situation en matière de droit au logement légiféré dans le cadre de la Loi sur la stratégie nationale pour le logement.

Mme Houle, la toute première défenseure fédérale du logement au Canada, dirige le Bureau du défenseur fédéral du logement situé au sein de la Commission canadienne des droits de la personne. En tant que première défenseure fédérale du logement au Canada, Mme Houle est chargée d'ouvrir la voie à un mécanisme systémique qui supervise la réalisation progressive du droit au logement au Canada. Son rôle est monumental et sa présence au symposium a démontré son engagement à notamment mettre en lumière les effets des violations du droit au logement sur les femmes et les personnes de diverses identités de genre et, surtout, le rôle que la législation sur le droit au logement peut jouer pour remédier aux conséquences de ces violations.

Lors de ses discussions au symposium, Mme Houle a particulièrement reconnu la violation du droit au logement dont sont victimes les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Elle a expliqué clairement que le logement n'est pas une marchandise, mais un droit humain. Elle a fait part de ses préoccupations concernant le manque de protection pour les personnes menacées d'expulsion et, surtout, elle a souligné le rôle que les personnes ayant une expertise vécue doivent jouer dans la vision à long terme du droit au logement au Canada.

Panel sur l'expertise vécue

Le groupe d'experts du symposium Parlons femmes et logement a réuni cinq intervenantes de divers horizons qui ont fait part des défis et des obstacles qu'elles ont rencontrés en raison de l'insécurité du logement et de l'itinérance. Les panélistes ont parlé de leurs expériences empreintes de force et de résilience, notamment lorsqu'elles ont décrit les violences, les traumatismes et la stigmatisation auxquels elles ont dû faire face en raison de l'insécurité du logement qui a marqué leur vie.

Les panélistes ont abordé trois thèmes principaux :

1. **les obstacles à la recherche d'un logement**
2. **le poids de l'identité sur le logement et**
3. **la sécurité**

Quant aux **obstacles à la recherche d'un logement**, les panélistes ont parlé en détail de leur expérience du racisme, notamment de la part des locateurs et des gestionnaires de biens immobiliers. Les expériences de discrimination fondées sur la race et le genre ont été évoquées par toutes les panélistes et ont particulièrement pesé sur la capacité des panélistes à trouver un logement dans lequel elles se sentent en sécurité et bien accueillies.

Les panélistes ont également évoqué les difficultés liées au fait d'avoir un casier judiciaire et les obstacles qu'il pose au développement économique et à l'obtention d'un bail de location. La difficulté que pose le fait même d'avoir un animal de compagnie, que tout le monde considère comme un important soutien émotionnel, peut également constituer un obstacle à l'obtention d'un logement sûr.

De plus, les panélistes ont évoqué la façon dont l'absence de ressources de base, telles qu'un véhicule et un téléphone, peut nuire à la capacité des gens à trouver et à conserver un logement, notamment dans le Nord. Les panélistes ont insisté sur le fait que, en situation d'insécurité en matière de logement, un système de soutien peut changer la vie et permettre de relever ces défis.

Les panélistes autochtones ont particulièrement souligné l'importance des réseaux et des organismes de soutien autochtones qui peuvent fournir en toute sécurité les soutiens dont les membres des communautés autochtones ont besoin. Enfin, les panélistes ont précisé que la recherche d'un logement sûr peut être un facteur de guérison et d'autonomisation et permettre à ces personnes de réfléchir à l'oppression qu'elles ont subie.



Quant au **poids de l'identité sur le logement**, les panélistes autochtones ont parlé de leur lien avec la terre et de leur expérience de dépossession de leurs terres. Les deux panélistes autochtones présentes lors de la discussion ont expliqué qu'en accordant la priorité à la terre et à la communauté, et non aux notions de propriété foncière et de propriété privée, elles étaient parvenues à décoloniser leur conception du foyer et à guérir à bien des égards. Elles ont reconnu qu'il était difficile de faire évoluer les choses, mais qu'il s'agissait également d'un facteur déterminant dans la manière dont elles donnent un sens au logement et comprennent la notion de foyer.

De plus, les panélistes ont parlé des identités bispirituelles et trans, en indiquant que le fait de s'identifier comme femme pouvait les exposer à l'exploitation aux mains des locateurs et des gestionnaires de biens immobiliers. La visibilité de la race, notamment des Noirs et des Autochtones, a également été évoquée comme un obstacle supplémentaire à la recherche d'un logement.

En matière de **sécurité**, les panélistes ont signalé que les mécanismes utilisés par d'autres personnes pour se protéger mettent en péril la sécurité des personnes non logées ou en situation d'insécurité en matière de logement. Elles ont parlé des expériences qu'elles ont vécues à la suite de l'intervention de la police. Les panélistes, et notamment les panélistes autochtones, ont évoqué la façon dont l'application de la loi utilisée comme mécanisme perpétue le génocide des peuples autochtones.

Les panélistes ont toutes constaté que la police et la GRC ne permettaient pas aux femmes de se sentir en sécurité, même lorsqu'elles tentaient de lutter contre la violence dans leur propre vie. De nombreuses femmes subissent des violences, mais ne souhaitent pas faire appel à la police. Les panélistes ont également parlé du recours à la police contre les personnes sans-abri dans la rue.

Les panélistes ont fait état d'expériences de harcèlement de la part de locateurs et d'inscription sur leur liste noire simplement parce qu'elles leur ont refusé des faveurs sexuelles. Il s'agit là d'un énorme obstacle à l'obtention d'un logement sûr pour les femmes et les personnes de diverses identités de genre.

Les Autochtones ont expliqué que pour elles, la sécurité véritable ne consiste pas seulement à raconter leur histoire, mais aussi à amener les non-Autochtones à consacrer du temps et des ressources à l'apprentissage de leur mode de vie.

Toutes les panélistes s'accordent à dire que les soutiens communautaires, les soutiens émotionnels et les agences qui allègent le fardeau des femmes et des personnes de diverses identités de genre grâce à des soutiens globaux représentent une solution aux défis à relever.



Présentation du Réseau national des femmes pour le logement et l'itinérance (RNFLI)

Présentation sur la revendication des droits de la personne – Sahar Raza et Kaitlin Schwan

La présentation du RNFLI sur la revendication du droit au logement a souligné l'importance de la législation sur le droit au logement, la Loi sur la stratégie nationale sur le logement, les composantes clés du droit au logement et le processus d'élaboration et de soumission de la revendication.

La réclamation du RNFLI auprès de la Commission canadienne des droits de la personne a mis en évidence trois violations majeures :

- Violation 1:** Défaut de fournir des logements adéquats, accessibles et abordables.
- Violation 2:** Défaut de prévenir et d'éliminer l'itinérance chez les femmes et les personnes de diverses identités de genre.
- Violation 3:** Défaut de régler la financiarisation du logement en conformité avec le droit au logement.

Présentation par le National Indigenous Housing Network (réseau national pour le logement autochtone)

Itinérance sur les terres d'accueil - Katlia Lafferty et Marie McGregor Pitawanakwat

La présentation du National Indigenous Housing Network a souligné l'importance de la prise de décision en matière de logement basée sur l'expérience vécue, notamment l'expérience vécue autochtone, afin que le travail puisse être réalisé efficacement. Le réseau a évoqué l'importance de se départir des politiques de logement existantes qui pérennisent le racisme, la discrimination et la violence à l'égard des femmes autochtones et des personnes de diverses identités de genre. La présentation a démontré à quel point il est important de changer les systèmes, surtout pour remédier aux violations du droit au logement des Autochtones.

Présentation de Carolyn Whitzman

Outils d'évaluation des besoins et des ressources en logement (HART)

Cette présentation a examiné les résultats d'un projet de recherche national essentiel qui a évalué les besoins en matière de logement dans dix municipalités du Canada à l'aide des données du recensement. La présentation a détaillé le travail effectué par HART pour évaluer les besoins essentiels en matière de logement dans les municipalités du Canada et a mis en évidence les ménages dirigés par des mères célibataires, des réfugiés, des nouveaux immigrants et des Autochtones comme étant ceux dont les besoins sont les plus importants au Canada.

Les travaux de HART, qui évoluent, sont essentiels pour éclairer la prise de décision en matière de politique du logement dans tout le Canada.



Le point sur les six appels à l'action

1

Demander à la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) d'élaborer la stratégie nationale sur le logement en consultation avec les personnes les plus touchées et en consultation avec la stratégie pour la réduction de la pauvreté et la stratégie visant à mettre fin à la violence à l'égard des femmes.

- Adoption de la Loi sur la stratégie nationale sur le logement, qui signifie que chaque ménage a droit à un logement abordable, accessible et dont la taille et l'emplacement sont appropriés.
- Nomination de la Commission canadienne des droits de la personne à l'office cette année.
- Investissements dans le cadre de la Stratégie nationale contre la violence fondée sur le sexe, mais ces investissements ne mentionnent pas la nécessité d'un logement permanent, accessible et sûr.
 - Mise à jour du plan d'action national : comment il peut influencer le travail sur le logement, et comment il échoue?
- La stratégie pour la réduction de la pauvreté continue de fournir des orientations sur les objectifs de stabilité des revenus et d'accessibilité financière, mais n'est pas présente dans le discours sur le logement à l'heure actuelle.

2

Nous demandons au gouvernement fédéral de veiller à ce que tous les logements répondent aux besoins des femmes des Premières Nations, métisses et inuites.

- Nous demandons des logements adaptés à la culture, réglementés et aménagés de façon appropriée, et administrés par les femmes des Premières Nations, métisses et inuites. À cette fin, les logements doivent comprendre des centres de guérison et de traitement.
- Nous demandons également au gouvernement du Canada de prendre des mesures immédiates pour inverser la politique qui exclut les Inuits de l'accès au financement fédéral des refuges.
- Nous demandons au gouvernement fédéral de reconnaître les besoins des femmes et des enfants dans les centres urbains et en dehors des communautés autochtones (hors réserve).

- Le budget de l'année dernière prévoyait un petit investissement de 300 millions de dollars dans la Stratégie sur le logement autochtone en milieux urbains, ruraux et dans le Nord pour le Canada. Ce montant est loin d'être suffisant pour répondre aux besoins de près de 120 000 ménages autochtones dans le besoin, dont la majorité est composée de mères célibataires.
- Alors que la stratégie sur le logement autochtone en milieux urbains, ruraux et dans le Nord pour le Canada continue d'évoluer, tout investissement dans cette stratégie doit être dirigé et contrôlé par les Autochtones, avec une véritable composante axée sur le genre. C'est la seule façon de garantir que les besoins des femmes et des filles autochtones, ainsi que des personnes de diverses identités de genre, soient satisfaits.
- À la suite du rapport sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, le gouvernement fédéral a annoncé l'octroi d'une enveloppe de 724,1 millions de dollars pour élargir les mesures de soutien adaptées à la culture des peuples autochtones victimes de violences fondées sur le genre.
- D'après un rapport du Globe and Mail, « près de deux ans après l'annonce par les libéraux fédéraux d'un fonds de 724,1 millions de dollars pour soutenir les femmes et les filles autochtones victimes de violences fondées sur le genre, l'argent reste largement inutilisé, selon les chiffres du gouvernement au 31 mai 2022. » [Traduction].
- Plus de la moitié des fonds est consacrée à la construction d'au moins trente-huit nouveaux refuges et cinquante maisons de transition à travers le Canada, mais aucun de ces fonds n'a été alloué. Le solde du fonds, soit 304,1 millions de dollars, est destiné à financer le fonctionnement des nouveaux centres d'hébergement, ainsi que des activités de prévention de la violence. L'absence de construction signifie qu'aucun financement opérationnel n'a été dépensé, mais le gouvernement a dépensé 12,6 millions de dollars pour des activités de prévention, ce qui représente moins de 2 % du fonds total.
- Les rapports du Conseil national du logement sur la Stratégie nationale du logement indiquent que la plupart des logements créés grâce aux plus importants programmes de la stratégie nationale du logement n'atteignent pas les personnes qui ont le plus besoin d'un logement abordable.
- Le rapport précise que sur les 10,3 milliards alloués à la création de logements locatifs, 80 % sont des prêts, la majorité des fonds (57 %) étant alloués à des promoteurs privés.

3 Nous demandons à la SCHL de rétablir immédiatement le Programme d'amélioration des maisons d'hébergement, qui aide les femmes à avoir accès à des refuges et à d'autres types de logements, et d'y consacrer 25 % de l'enveloppe budgétaire totale de la SNL.

Nous demandons également à la SCHL de mettre ce financement à la disposition des maisons situées dans les réserves et hors des réserves.

- L'analyse du Conseil national du logement (CNL)¹ indique que les unités créées grâce au financement de l'Initiative Financement de la construction de logements locatifs ne permettraient pas de sortir les familles monoparentales du besoin de logement. Ce groupe se compose majoritairement de familles monoparentales gérées par des femmes.
- Environ la moitié (49 %) des nouvelles unités dans les projets financés par le Fonds national de co-investissement pour le logement pourraient permettre au ménage médian de leur région de sortir du besoin impérieux de logement. Le Fonds national de co-investissement pour le logement est plus efficace que l'Initiative Financement de la construction de logements locatifs pour produire des logements susceptibles de sortir les ménages à faibles revenus de la précarité. En effet, environ un tiers (35 %) des nouveaux logements dans les projets financés par le Fonds sont adaptés et abordables pour les ménages à faibles revenus².
- En 2021, le gouvernement, par l'entremise de la SCHL et de Services autochtones Canada (SAC), a investi 85 millions de dollars pour construire 12 nouveaux refuges d'urgence à travers le Canada et soutenir son exploitation sur cinq ans, et 10,2 millions de dollars seront investis annuellement par la suite.
 - La SCHL a investi 44,8 millions de dollars sur cinq ans pour construire dix nouveaux refuges dans les communautés des Premières Nations vivant dans les réserves à travers le pays et deux dans les territoires, afin d'aider les femmes et les enfants autochtones qui échappent à la violence.
- Faute de programmes de suivi systémique et de suivi des données, il est difficile de savoir si les investissements profitent aux femmes et aux personnes de diverses identités de genre.

4 Nous demandons au gouvernement fédéral et à la SCHL de consulter les participantes au symposium pancanadien Parlons femmes et logement et de leur fournir un financement continu.

En 2021, Parlons femmes et logement a reçu suffisamment de financement à long terme de la SCHL et de Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC), anciennement connu sous le nom de Condition féminine Canada, pour soutenir le personnel et mener des recherches.

1 Le Conseil national du logement est un organe consultatif qui promeut la participation et l'inclusion dans le développement de la politique du logement. Il réunit un groupe de membres engagés, diversifiés et experts de tout le Canada pour conseiller le ministre sur les questions de logement au Canada et sur l'efficacité de la Stratégie nationale sur le logement.

2 Ibid.

5 Nous demandons un financement pour les organisations de femmes et les organismes au service des femmes comparable au niveau de financement des services et des programmes fournis directement par le gouvernement et les organisations du secteur public élargi.

Nous demandons aussi que les travailleurs communautaires de première ligne et le personnel des organisations et des programmes soient rémunérés de façon concurrentielle.

- Le gouvernement fédéral peut et doit conclure des accords de partage des coûts à condition que les gouvernements et les organisations bénéficiaires adoptent une approche fondée sur les droits et l'ACS Plus. Il s'agit notamment d'accords qui exigent un financement opérationnel pour le logement social et solidaire, comme ce fut le cas pour l'Initiative pour la création rapide de logements. Il pourrait donner la priorité aux logements sociaux neufs et rénovés dans le cadre de l'allocation canadienne au logement, afin de ramener les coûts à des niveaux abordables. Ce point est particulièrement important pour les familles nombreuses qui ont besoin d'un logement de plus de trois chambres.³
- Face au besoin de financement opérationnel, le budget de 2021 a prévu 200 millions de dollars de contributions en capital par l'intermédiaire du Fonds national de co-investissement dans le logement pour les refuges et les logements de transition pour les femmes et les enfants fuyant la violence, et 50 millions de dollars supplémentaires jusqu'en 2031 pour assurer le financement des opérations et de la gestion des unités créées.

³ ibid

6 Nous demandons à la SCHL de promouvoir la création d'un programme de revenu annuel garanti qui reflète les réalités régionales. Le programme devrait être élaboré selon une optique intersectionnelle fondée sur le sexe avec la participation d'un échantillon représentatif de femmes. Il doit refléter les besoins que les femmes identifient, comme la préservation de la famille, un logement durable dont le loyer est proportionnel au revenu et bénéficier d'un soutien transitoire solide. Ces besoins devraient être financés par des prestations s'ajoutant aux prestations pour enfants.

- Les taux d'aide sociale sont nettement inférieurs au seuil de pauvreté et n'ont pas augmenté avec le coût de la vie.
- Les nouvelles données du recensement montrant une diminution du besoin impérieux de logement à travers le Canada (même lorsque l'offre locative est devenue de plus en plus inabordable) suggèrent que l'effet d'un coup de pouce salarial temporaire, comme les prestations d'intervention d'urgence canadiennes (PCU), a probablement compensé les effets négatifs d'une offre locative abordable minimale (et de peu d'allocations de logement), de l'érosion du parc abordable existant et des augmentations substantielles et cumulées des niveaux de loyer depuis 2016.



Discussion du Symposium

Obstacles au logement

Pour les femmes et les personnes de diverses identités de genre qui sont âgées

Le manque d'accessibilité reste un défi pour les personnes âgées. Les nouvelles constructions ne proposent pas de portes plus larges, de salles de bain adaptées aux fauteuils roulants, d'éviers plus bas et d'espaces de rangement. Les principes de conception universelle continuent d'être ignorés dans de nombreux projets de développement à travers le pays.

Les personnes âgées se retrouvent sans logement alors que le coût de l'immobilier ne cesse d'augmenter. Les participantes ont noté que beaucoup de personnes âgées souhaitaient vivre dans des logements partagés, ce qui n'est pas autorisé dans les logements sociaux. Des solutions qui peuvent à la fois remédier à l'isolement des personnes âgées, à la prestation de soins et à l'itinérance sont ignorées face aux règles strictes en matière de logement dans les logements publics.

Les coopératives d'habitation pour personnes âgées se sont révélées être des solutions viables pour construire des communautés de personnes âgées qui répondent aux défis de l'accessibilité, de l'isolement et de l'accessibilité financière. Les participantes ont insisté pour que les gouvernements allouent des fonds particuliers au logement des personnes âgées.

Pour les femmes et les personnes de diverses identités de genre avec un handicap

Les défis et les obstacles auxquels font face les femmes et les personnes de diverses identités de genre vivant avec un handicap se sont avérés être l'une des discussions les plus cruciales du symposium de cette année.

Les participantes ont noté que pour les femmes et les personnes de diverses identités de genre vivant avec des handicaps visibles et invisibles, il est essentiel de concevoir des logements qui répondent à leurs besoins, non seulement pour assurer leur bien-être, mais aussi pour garantir la dignité de la vie, qui est un droit humain fondamental.

Les participantes ont évoqué la façon dont les solutions de logement innovantes telles que les petites maisons, les autocaravanes et les conteneurs d'expédition réutilisés suscitent la réticence des municipalités, même si les personnes en situation d'insécurité en matière de logement reconnaissent qu'il s'agit de solutions viables. Les participantes ont remarqué que ces solutions peuvent garantir la représentation et l'autonomie des personnes vivant avec un handicap.

Une discussion cruciale a également eu lieu sur les urgences climatiques et sur l'importance d'inclure et de prendre en compte les personnes handicapées dans la planification des

mesures d'atténuation des risques. Les nouveaux phénomènes climatiques extrêmes ont des effets disproportionnés sur les personnes handicapées et les solutions d'atténuation des risques en matière de logement doivent être axées sur leurs expériences.

Un autre débat important qui a émergé lors du symposium de cette année porte sur les conséquences de la privation de logement sur les personnes gravement handicapées, qui sont obligées d'opter pour l'aide médicale à la mort. Cette situation a des répercussions sur les communautés touchées par des handicaps graves, des maladies chroniques et la pauvreté. Nombreux sont ceux qui affirment que l'aide médicale à la mort est devenue une voie inévitable pour beaucoup de personnes qui vivent dans ces conditions désastreuses et qu'il est scandaleux que les gouvernements n'agissent pas à ce sujet.

Le besoin en logements accessibles et stables est urgent.

Les participantes ont constaté qu'il est essentiel et possible de parvenir à une conception universelle dans tous les appartements, c'est une question de droits de la personne et de dignité. Les participantes ont demandé au gouvernement d'agir de toute urgence sur ce front.

Pour les mères et les parents célibataires

Les participantes ont noté que l'un des plus grands défis auxquels font face les mères et les parents célibataires est la navigation dans le système. Le fait de devoir s'orienter dans un ensemble disparate de services et de programmes avec des enfants et souvent dans des endroits qui ne disposent pas d'infrastructures de transport adéquates et abordables empêche les parents célibataires d'accéder à l'aide dont ils ont besoin.

L'appréhension des enfants et le retrait des enfants des structures d'accueil, notamment

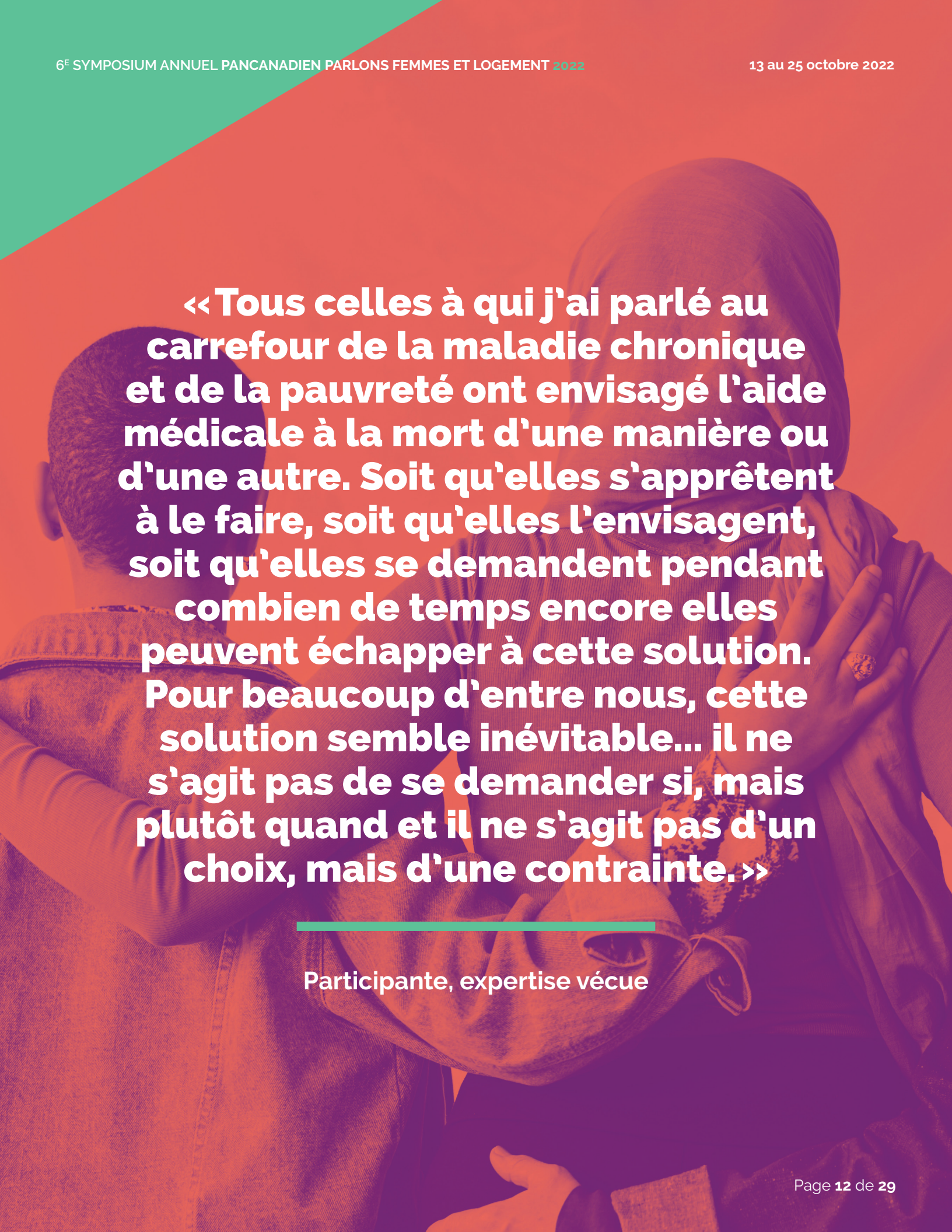
dans les logements sociaux, peuvent aboutir à l'expulsion des mères de leur logement parce qu'elles se retrouvent en situation de sureffectif. Cette situation peut nuire à leur capacité à se battre pour récupérer leurs enfants, et les voilà portant désormais un fardeau supplémentaire.

On a également fait remarquer que les mères célibataires sont vulnérables à l'exploitation, car elles sont à la recherche de soutien et de stabilité dans leurs relations et sont responsables de la garde de leurs enfants. Pour les mères célibataires, l'accès à un logement sûr et abordable, qui garantisse aussi la sécurité de la location, est donc essentiel pour assurer leur sécurité et celle de leurs enfants.

Au fil des discussions, de nombreuses participantes ont souligné l'importance de solutions innovantes qui donnent la priorité aux soutiens communautaires et aux soutiens centrés sur la personne. Il s'agit notamment de l'accès aux services de garde d'enfants, de la possibilité pour les parents célibataires d'élever leurs enfants conjointement et d'un soutien communautaire global pour les parents. Les solutions doivent également tenir compte des différentes phases de la vie parentale, par exemple la garde partagée, les aides prénatales et postnatales, et la vie avec des enfants adultes. Les participantes ont également souligné l'importance des aides financières pour les parents.

Les participantes se sont clairement accordées sur le fait qu'il est urgent de chercher des solutions créatives. Il n'est pas possible de relever les défis propres à chaque personne en adoptant une approche unique. Les politiques et les solutions doivent permettre d'ajuster l'espace et de le rendre plus souple pour répondre aux besoins des personnes.

Il faut absolument disposer de soutiens appropriés.



«Tous celles à qui j'ai parlé au carrefour de la maladie chronique et de la pauvreté ont envisagé l'aide médicale à la mort d'une manière ou d'une autre. Soit qu'elles s'apprêtent à le faire, soit qu'elles l'envisagent, soit qu'elles se demandent pendant combien de temps encore elles peuvent échapper à cette solution. Pour beaucoup d'entre nous, cette solution semble inévitable... il ne s'agit pas de se demander si, mais plutôt quand et il ne s'agit pas d'un choix, mais d'une contrainte.»

Participante, expertise vécue

Pour les personnes de diverses identités de genre, transgenres et bispirituelles

L'inclusion de tous les genres est un point crucial qui a été soulevé au cours du symposium. Les participantes ont mis l'accent sur la création de politiques d'inclusion des personnes transgenres dans toutes les réponses apportées en matière de logement. De nombreuses participantes ont fait remarquer que l'exclusion des personnes transgenres est ancrée dans tout le système de logement. De nombreux fournisseurs de services disposent de politiques d'intégration de la dimension de genre sur papier, mais ils ne les appliquent pas.

Un autre problème soulevé est que, lorsqu'il s'agit de mesurer l'insécurité du logement, l'accent est mis sur la vulnérabilité des personnes plutôt que sur les ressources et la résilience de la communauté. On a également mentionné qu'il était essentiel de travailler avec les membres de la communauté transsexuelle et les organisations queer locales pour élaborer des politiques et garantir l'inclusion.

Pour garantir l'intégration de la dimension de genre, il faut travailler avec le personnel afin de le former, d'éliminer les préjugés et de créer des approches centrées sur l'utilisateur qui tiennent compte des traumatismes dans la fourniture des services. La rotation du personnel est un enjeu majeur. En effet, du personnel non qualifié est amené à gérer des problèmes auxquels il n'est pas sensibilisé. Par ailleurs, le fait d'avoir une représentation au sein du personnel peut s'avérer très utile.

De plus, il est essentiel de reconnaître et de relever les défis liés à la fourniture de logements d'urgence et de refuges pour les personnes trans et queer dans les communautés éloignées et rurales. Il faut absolument comprendre ce qu'impliquent les réponses en matière de logement adaptées aux personnes trans et comment concevoir des options de logement qui sont adaptées aux personnes trans.

Enfin, les participantes ont souligné l'importance de centrer les réponses en matière de logement sur les utilisatrices des services. Ce sont elles qui doivent comprendre la notion d'inclusion, et elles doivent se sentir à l'aise en se présentant au service telles qu'elles sont. Les participantes ont particulièrement insisté sur le fait que les identités de genre doivent être décolonisées de la compréhension hétéronormative et binaire du genre. Il convient de soutenir les personnes de tout genre, de leur fournir un logement sûr et approprié et d'aménager des espaces pour qu'elles puissent guérir à leur manière.

Pour les immigrants, les réfugiés et les personnes sans statut de diverses identités de genre ou qui s'identifient en tant que femmes

Les principaux obstacles rencontrés par les femmes et les personnes de diverses identités de genre, les réfugiés et les personnes sans statut sont les barrières linguistiques et le manque de services d'interprétation adéquats pour les familles arrivant dans un nouveau pays. Le manque de soutien linguistique peut nuire à d'autres processus tels que l'aide sociale, les demandes de logement et l'obtention de documents gouvernementaux.

Les participantes ont également évoqué le manque de soutien à l'intégration des immigrantes et des réfugiées dans leur nouvel environnement, notamment pour s'assurer qu'elles sont conscientes de leurs droits en tant que locataires. Les participantes se sont montrées très favorables à ce que les locataires bénéficient d'une formation axée sur les nouveaux arrivants et les réfugiés.

En outre, il a été jugé particulièrement important de veiller à ce que les réfugiés et les nouveaux arrivants aient facilement accès à des cours de langue gratuits.

De nombreuses personnes ont constaté que si les initiatives gouvernementales ouvrent les portes aux réfugiés, rien n'est prévu pour l'intégration des réfugiés dans les logements. La possibilité de trouver des logements adaptés à la taille des familles à un loyer abordable est un autre obstacle auquel se heurtent les familles de nouveaux arrivants au Canada.

Enfin, les participantes ont reconnu la discrimination généralisée dont sont victimes les nouveaux arrivants lorsqu'ils tentent de s'orienter dans le système du logement au Canada. Méconnaître le fonctionnement du système peut s'avérer très désavantageux pour les immigrés et les réfugiés et entraîner des difficultés dans la recherche d'un logement.



Pour les femmes et les personnes de diverses identités de genre issues des communautés de personnes autochtones, noires et de couleur (PANDC)

Le plus grand défi auquel font face les femmes et les personnes de diverses identités de genre des communautés PANDC en matière de logement est le racisme et la discrimination explicites et flagrants. Les participantes ont indiqué qu'elles devaient prouver leur crédibilité et leurs qualifications pour pouvoir payer un loyer et entretenir un logement, plus que leurs homologues blancs.

L'absence de contrôle et de plafonnement des loyers et le manque général de connaissances des nouveaux arrivants sur les loyers du marché peuvent les exposer à l'exploitation de la part des locateurs et des gestionnaires immobiliers. En outre, en raison du manque de références dans le pays, les nouveaux arrivants sont également contraints d'entretenir de bonnes relations avec des locateurs problématiques et abusifs afin d'obtenir une référence pour un futur logement.

Les participantes autochtones et de diverses identités de genre ont souligné à quel point il était épuisant, sur le plan émotionnel, d'éduquer continuellement le personnel à la vérité et à la réconciliation alors qu'elles sont traitées avec une ignorance absolue dans les systèmes de logement. Ces dernières sont également surreprésentées dans le système de justice pénale, ce qui constitue un obstacle important à l'obtention d'un logement.

Les participantes ont appelé à des changements de politique systémiques et nuancés qui soient adaptés à la culture. Un appel unanime a été lancé

en faveur de logements «pour les Autochtones, par les Autochtones» à tous les niveaux des systèmes de logement.

Des solutions uniques pour divers groupes sont essentielles pour soutenir tous les groupes sans discrimination.

Pour les femmes célibataires et les personnes de diverses identités de genre

Les femmes célibataires et les personnes de diverses identités de genre peuvent être particulièrement vulnérables lorsqu'elles sont en situation d'insécurité en matière de logement. Les participantes ont fait état de leur vulnérabilité face aux associations de crime organisé et de l'exploitation aux mains des locateurs et des gestionnaires immobiliers, qui mettent en danger les femmes célibataires et les personnes de diverses identités de genre.

Les troubles de santé mentale et l'isolement ont également été évoqués comme ayant des répercussions sur les femmes célibataires et les personnes de diverses identités de genre, et l'on a suggéré d'envisager des mesures de soutien particulières destinées à ces personnes isolées. Des coopératives de logement et des modèles de vie communautaire ont été suggérés pour les personnes âgées particulièrement isolées et les jeunes en situation d'isolement.

Les participantes ont évoqué la nécessité de disposer d'options de logement qui reflètent les besoins des femmes à différents stades de leur vie. Il n'a jamais été plus urgent de trouver des solutions innovantes qui garantissent la sécurité et l'accessibilité.



Mise à jour de la SCHL

Comme chaque année lors du dernier jour du symposium, les participantes ont la possibilité de discuter avec la SCHL des questions qu'elles ont abordées tout au long du symposium.

Les questions et réponses ci-dessous illustrent le large éventail de sujets abordés lors du symposium. Romy Bowers, présidente et première dirigeante de la SCHL, s'est entretenue avec les participants au symposium sur un large éventail de sujets et a répondu aux questions concernant les mesures, les politiques et les orientations que la SCHL prend actuellement pour faire aller de l'avant.

Réconciliation et logement géré par les Autochtones

La SCHL comprend l'importance d'une approche du logement conçue « par les Autochtones, pour les Autochtones » et adaptée à leur culture. Elle a collaboré, par l'intermédiaire de l'ICRL, à de nouveaux projets d'envergure dont les propriétaires et les promoteurs sont des Autochtones. La SCHL est consciente du passé et du chemin que le Canada a parcouru sur la voie de la réconciliation, et elle en tient compte. On peut toujours faire mieux, mais voici deux exemples récents de terres restituées :

Le projet Senáw, Squamish, C.-B.

- L'Initiative Financement de la construction de logements locatifs fournit des prêts à faible taux d'intérêt (1,4 milliard de dollars - le prêt le plus important jamais accordé par la SCHL) pour soutenir ce projet résidentiel et commercial qui créera 3 000 logements locatifs à Vancouver.
- L'emplacement est significatif : il sera construit sur un terrain qui avait été exproprié au début des années 1900 et qui a été récemment restitué à la nation Squamish.
- Le projet sera détenu et géré par la Nation Squamish. Il s'agit d'une possibilité économique importante.
- L'architecture reflétera la culture salish et sera le plus grand projet résidentiel à consommation nette zéro du pays.
- Il s'agit d'un partenariat historique entre les autorités municipales et fédérales, les investisseurs privés et les Premières Nations.

Le projet de la Southern Chiefs' Organization (SCO) vise à transformer le bâtiment patrimonial emblématique de la Compagnie de la Baie d'Hudson dans le centre-ville de Winnipeg en un espace de réconciliation économique et sociale (Financé par le Fonds national de co-investissement pour le logement).

- La SCO est un organisme qui représente 34 nations Anishinaabe et Dakota et plus de 81 000 citoyens dans ce qui s'appelle aujourd'hui le sud du Manitoba.
- Après que la Compagnie de la Baie d'Hudson a annoncé son intention de faire don du bâtiment à la SCO dans le cadre de la démarche Vérité et Réconciliation de cette entreprise vieille de 352 ans, la SCO a étroitement collaboré avec la Compagnie de la Baie d'Hudson et les partenaires fédéraux, provinciaux et municipaux du Traité, dont la SCHL, afin d'élaborer des plans de transformation du bâtiment.
- Le projet comprendra près de 300 nouveaux logements abordables pour les membres des Premières Nations locales, notamment les familles, les personnes âgées et les étudiants de l'enseignement supérieur, ainsi que des espaces commerciaux, notamment un centre de santé et de guérison qui englobe les pratiques médicales occidentales et traditionnelles.

La SCHL reconnaît qu'il ne s'agit que de petites initiatives par rapport aux dommages causés, mais estime qu'il s'agit d'un message positif en faveur de la nation pour qu'elle développe sa force économique.

La SCHL rappelle également l'adage « pour les Autochtones, par les Autochtones » et que les programmes de la Stratégie nationale sur le logement n'ont pas été élaborés en collaboration avec les communautés autochtones et qu'il est plus que jamais nécessaire d'agir dans un esprit de réconciliation et de codéveloppement. Le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de la SCHL, élabore aux côtés des partenaires autochtones la Stratégie sur le logement des Autochtones en milieu urbain, rural et nordique.

- Pour appuyer l'élaboration de cette stratégie, la SCHL soutient des engagements dirigés par des Autochtones qui sollicitent les commentaires et les idées des fournisseurs de logements et de services autochtones, des gouvernements et des organismes autochtones, des peuples autochtones vivant dans les régions urbaines, rurales et nordiques, ainsi que des organismes de défense des droits.
- L'engagement en ligne sur une stratégie sur le logement des Autochtones en milieu urbains, ruraux et nordiques, s'est déroulé du 14 février au 31 mars 2023, et est maintenant terminé.
- La SCHL collaborera avec ses partenaires pour valider les résultats et les options issus des séances d'engagement.
- Elle appuie ces engagements en collaboration avec Services autochtones Canada, Relations entre la Couronne et les Autochtones et Affaires du Nord Canada et Infrastructure Canada.
- Le budget 2023 propose d'allouer 4 milliards de dollars sur 7 ans à partir de 2024-2025 pour la mise en œuvre de la stratégie. Cette somme vient s'ajouter à l'engagement de 300 millions de dollars du budget 2022 pour répondre aux besoins immédiats, ainsi qu'à l'engagement de développer une stratégie.

Accessibilité et inclusion

Tous les programmes de la SCHL visent à stimuler l'offre de logements accessibles et à veiller à ce que les critères d'accessibilité figurent parmi les priorités des projets de la SCHL. Les exigences en matière d'accessibilité varient d'un programme à l'autre, mais dans l'ensemble, les exigences en matière de conception universelle dans le cadre des programmes de la Stratégie nationale sur le logement doivent être appliquées de manière générale. La SCHL revoit actuellement tous ses critères d'accessibilité afin de rendre les exigences plus rigoureuses. Elle s'efforce constamment d'atteindre l'équilibre délicat entre la rigueur des rapports et les difficultés administratives générales que les associations à but non lucratif peuvent rencontrer.

Il faut également procéder à un examen de tous les programmes dans lesquels la SCHL investit ou qu'elle finance pour s'assurer que les exigences ont été respectées. La SCHL travaille sur les exigences en matière d'accessibilité, notamment pour les personnes âgées. Elle a un sous-objectif de 7 000 logements spécialement conçus pour les personnes âgées, en privilégiant la conception universelle et l'accessibilité. Elle dispose d'un service de recherche qui se consacre exclusivement à la compréhension des besoins et des enjeux particuliers auxquels les personnes âgées font face, afin d'appréhender la problématique de manière plus globale.

L'Initiative pour la création rapide de logements et le rôle des experts du vécu et des communautés marginalisées

L'ICRL a surtout été une réponse à la COVID et très peu de consultations sur sa conception et sa mise en œuvre ont été menées en raison de l'urgence de la question. Toutefois, les enseignements tirés des consultations en cours continuent d'être intégrés. Le ministre du Logement comprend bien qu'il faut prendre des mesures plus urgentes pour répondre aux besoins des collectivités vulnérables. Des structures en matière de rapports et de gouvernance sont en place pour garantir que les résultats et les objectifs sociaux convenus sont atteints. Ces résultats sont équilibrés avec les besoins des organismes à but non lucratif. La SCHL s'efforce également de garantir la diversité de son personnel. De ce fait, elle a mis en place des procédures de recrutement spéciales pour les Premières Nations et les communautés autochtones. Elle reconnaît ses antécédents en matière de racisme et de discrimination, ainsi que les efforts déployés pour y remédier.



Financiarisation du logement

L'un des rôles les plus importants que joue la SCHL dans la lutte contre la financiarisation au Canada consiste à soutenir la construction de logements sans but lucratif. La SCHL propose de nombreux programmes pour différents types de résultats en matière de logement et a reconnu que 99 % des fournisseurs actuels de la SCHL sont des organismes à but non lucratif. Elle s'emploie activement à simplifier les procédures de demande pour les organismes à but non lucratif qui n'ont pas les capacités administratives nécessaires pour remplir des formulaires complexes. Compte tenu de ces facteurs importants, la SCHL reconnaît également qu'il faut travailler avec les promoteurs pour créer une offre de logements sur le marché. La SCHL fait preuve de la plus grande prudence lorsqu'elle accorde des prêts aux promoteurs et s'engage à ce que les ressources les plus importantes aillent à la communauté sans but lucratif ou à d'autres organismes gouvernementaux.

Les capitaux privés demeurant la principale source de financement du logement au Canada, la SCHL soutient et renforce le marché du logement par le biais de l'assurance hypothécaire pour des immeubles collectifs et de divers programmes de l'ICRL. Plus de 96 % des logements au Canada appartiennent à des propriétaires privés, le secteur du logement communautaire représentant moins de 4 % de l'ensemble des logements au Canada. La SCHL s'efforce de faire passer le chiffre de 4 % à un niveau beaucoup plus élevé, mais ces efforts prennent du temps. Le marché privé n'est pas en mesure de fournir des logements très abordables et il faut donc que les pouvoirs publics accordent des subventions et augmentent leurs investissements dans le logement social. La SCHL s'engage à continuer à investir dans le parc de logements abordables dans les prochaines décennies et à accélérer ce processus tant qu'elle peut se le permettre.

Besoins en matière de logement et besoins pour lutter contre l'itinérance

Au Canada, l'itinérance relève d'une stratégie distincte, la stratégie « Vers un chez-soi » lancé par Infrastructure Canada. Le gouvernement fédéral investit beaucoup dans la stratégie de lutte contre l'itinérance, qui prévoit des investissements importants dans la collecte et l'analyse de données afin de comprendre la complexité de l'itinérance. La SCHL reconnaît que ces investissements ne sont pas suffisants, qu'ils doivent être plus ciblés et guidés par la recherche et les données. Elle collabore avec Infrastructure Canada pour lutter contre l'itinérance.

L'objectif actuel visant à mettre fin à l'itinérance chronique d'ici 2030 est aligné sur les Objectifs de développement durable des Nations Unies, dont le Canada est signataire. La SCHL s'engage à discuter avec des personnes à différents niveaux de gouvernement, dans les secteurs privé et public, de l'importance du logement et du fait qu'il doit devenir une priorité nationale absolue. Elle défend le programme de logement à tous les niveaux de gouvernement. Pour atteindre l'objectif de 2030, le logement doit devenir une question essentielle pour tous les Canadiens et toutes les Canadiennes. La situation actuelle ne reflète pas la coordination nécessaire. La multiplication des points de contact entre les citoyens et les organismes publics à des fins de reddition des comptes peut jouer un rôle essentiel.

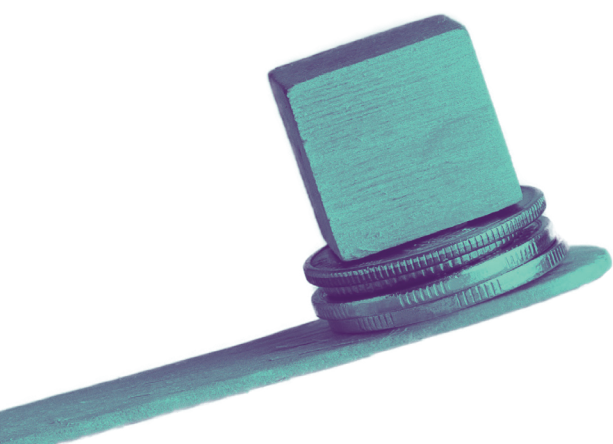
De plus, la SCHL mène actuellement des recherches sur les lacunes du système de logement au Canada afin d'évaluer les réformes systémiques requises pour rendre le système plus stable et plus équitable pour tous les Canadiens et toutes les Canadiennes.

Analyse comparative entre les sexes (ACS Plus)

En tant que cadre élaboré par le gouvernement, l'ACS Plus est intégré à tous les travaux réalisés par la SCHL. Cette dernière analyse l'impact de l'analyse par le biais d'un suivi afin de déterminer si les résultats souhaités ont été atteints. L'ACS Plus en tant qu'outil n'est pas suffisant et doit être ancré dans les besoins des personnes ayant une expérience vécue et dans les besoins des experts.

En ce qui concerne l'approvisionnement, l'acquisition de compétences ou l'embauche, la SCHL a mis en place une initiative en faveur de la diversité pour veiller à ce que l'ACS Plus soit bien intégrée. Par exemple, le CNL inclut des personnes ayant des expériences vécues diverses dans des postes rémunérés.

La SCHL s'engage à allouer les fonds de la manière la plus équitable possible, mais il reste encore beaucoup à faire.



Assurance prêt hypothécaire de la SCHL

La SCHL est l'un des trois fournisseurs d'assurance prêt hypothécaire au Canada. En fournissant une assurance prêt hypothécaire, la SCHL contribue à rendre l'accès à la propriété plus accessible et plus abordable pour les Canadiens et les Canadiennes en permettant aux emprunteurs d'acheter une maison avec une mise de fonds inférieure à celle qui serait autrement nécessaire.

Bien que l'assurance prêt hypothécaire permette à de nombreux Canadiens et à de nombreuses Canadiennes d'accéder à la propriété, les 20 dernières années ont été marquées par une augmentation rapide des prix de l'immobilier par rapport aux revenus, ce qui a empêché de nombreux Canadiens et de nombreuses Canadiennes, souvent jeunes, d'acheter un logement. Au Canada, un programme d'assurance hypothécaire soutenu par le gouvernement est en place pour garantir que toute personne souhaitant devenir propriétaire au Canada et disposant des moyens financiers nécessaires puisse obtenir un prêt hypothécaire avec un acompte de 5 %. Au cours des 20 dernières années, il y a eu une rupture totale entre l'augmentation des prix de l'immobilier et les revenus, de sorte qu'en dépit de cette assurance hypothécaire, il est difficile pour les jeunes de devenir propriétaires.

Des pressions politiques s'exercent sur la SCHL pour qu'elle facilite l'accès à un bien immobilier. La SCHL vise à créer des logements pour toute la population canadienne, qu'elle soit propriétaire ou locataire, et pour ceux et celles qui en ont le plus besoin. Faute d'investissements dans des logements très abordables depuis de nombreuses décennies et le système de logement étant largement piloté par le secteur privé, la demande de logements ne suit pas l'offre qui est créée. Le système d'assurance hypothécaire peut certes être amélioré, mais le besoin le plus pressant est celui d'une offre adaptée aux divers besoins de la population canadienne.

La SCHL travaille sur deux fronts : fournir des logements très abordables, mais aussi s'assurer que le système de logement fonctionne correctement pour fournir l'offre nécessaire.



Stratégie nationale sur le logement (SNL) : progrès et mises à jour

La SNL est un plan de 82 milliards de dollars et la SCHL en rend compte par l'intermédiaire d'un site Web intitulé Vers un chez-soi. Des rapports sont publiés tous les trimestres pour suivre les progrès accomplis. La SCHL est chargée de fournir la moitié du financement de l'ICRL et, si l'on se base sur ces objectifs, elle est sur la bonne voie jusqu'à présent. Toutefois, l'augmentation du taux d'inflation fait qu'il est de plus en plus difficile d'obtenir les mêmes résultats. Des demandes de financement supplémentaires sont adressées au gouvernement pour faire face à l'environnement économique actuel.

Lorsque l'ICRL a été lancée en 2017, les bonnes données n'étaient pas disponibles pour éclairer les décisions relatives au programme. La SCHL recueille actuellement des données pour concevoir des programmes et, au fur et à mesure que des données supplémentaires seront disponibles, la SCHL ajustera ces programmes en conséquence. Tous les nouveaux programmes doivent être fondés sur des données probantes. La SCHL investit dans la recherche pour s'assurer que les données servent à élaborer des politiques qui s'attaquent aux problèmes de fond.

L'accent est également mis sur la collecte de données désagrégées et davantage de sondages sur le logement sont réalisés en collaboration avec Statistique Canada. Au fur et à mesure que de nouvelles connaissances sont acquises, la SCHL les utilise dans l'élaboration de sa politique.

Le ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion est favorable à certains des investissements réalisés pendant la pandémie. L'objectif est de faire durer plus longtemps certains des enseignements tirés de la pandémie et des investissements financiers. Les équipes de recherche et d'élaboration des politiques de la SCHL s'efforcent d'apporter ces changements tout en faisant face à de nombreuses priorités concurrentes.

Loi sur la stratégie nationale sur le logement

La SCHL soutient le travail de la défenseure fédérale du logement du Canada en mobilisant des personnes dans tout le pays, en lançant des commissions d'examen et en sensibilisant le public. Certaines provinces sont davantage alignées sur les valeurs de la SNL et ses objectifs, tandis que d'autres le sont beaucoup moins. Les provinces et les territoires ne soutiennent pas tous le logement abordable de la même manière.

La SCHL note que le droit à un logement convenable est une responsabilité partagée par tous les ordres de gouvernement.

Principaux enseignements

1. Il faut que tous les niveaux de gouvernement financent davantage la lutte contre la crise du logement au Canada. Non seulement faut-il financer des initiatives, mais il faut également financer davantage de recherches susceptibles de déboucher sur des programmes fondés sur des données probantes.
2. Il faut absolument recueillir davantage de données sur l'itinérance au Canada et sur les communautés marginalisées qui en sont victimes.
3. Il convient de conceptualiser ce qui constitue des communautés saines et le rôle que joue le logement dans des domaines tels que la violence sexiste, la pauvreté, l'insécurité alimentaire et toute une myriade d'autres enjeux.
4. Il est essentiel de donner la priorité aux groupes, tels que les communautés autochtones et noires, qui ont été exclues et systématiquement opprimées historiquement et qui le sont encore de nos jours.
5. Le droit humain à un logement sûr, abordable, accessible et approprié doit être respecté à tous les niveaux de gouvernement et dans toutes les communautés du Canada.
6. Une attention particulière doit être accordée aux communautés rurales et nordiques qui sont constamment négligées. Qui plus est, il est essentiel de s'assurer que ces communautés disposent de données fiables et cohérentes sur le logement afin d'évaluer les besoins en la matière.
7. Il importe d'enquêter sur la financiarisation du logement qui se produit partout au Canada. La reddition de comptes et la transparence s'imposent en ce qui concerne les investisseurs tiers du secteur immobilier qui ont infiltré le secteur bancaire.
8. La définition du caractère abordable doit être précisée dans tous les programmes de la SCHL afin que les logements construits soient réellement abordables pour les personnes qui en ont le plus besoin.
9. Les lacunes entre le Plan d'action national contre la violence faite aux femmes, la stratégie de réduction de la pauvreté et le logement en tant que droit humain doivent être évaluées et comblées par une politique pertinente pour l'ensemble des stratégies.



Thèmes émergents

Tout au long du symposium, les participantes ont discuté de sujets qui offrent un aperçu important du paysage actuel du logement au Canada. Ces thèmes influencent de plus en plus le travail des défenseurs des droits de la personne sur le terrain et influencent dans le pays.

Ces thèmes, appelés thèmes émergents dans le présent rapport, laissent entrevoir des pistes de discussion et de plaidoyer pour les prochains symposiums.



Droits des locataires et réglementation des locateurs

Plusieurs participantes ont parlé de l'importance capitale des mouvements de défense des droits des locataires à l'échelle du pays. Ces mouvements sont axés sur l'éducation et la sensibilisation des locataires à leurs droits et sur le recours à ces droits pour tenter une action en justice.

Les participantes ont évoqué la pertinence de la formation et de l'éducation aux droits des locataires pour renforcer la sécurité des femmes et lutter contre la discrimination dont elles sont victimes.

De plus, les participantes ont évoqué le pouvoir disproportionnel que les locateurs exercent sur les locataires et qui rend nombre d'entre elles vulnérables à l'exploitation. Certaines ont fait remarquer qu'il est essentiel que les règlements concernant les locateurs soient légiférés et que le symposium lance des appels à l'action autour de la réglementation.

Système de justice pénale et itinérance

Les participantes ont longuement débattu des conséquences de la criminalisation sur l'insécurité du logement et l'itinérance des femmes et des personnes de diverses identités de genre. Ces dernières années, les forces de l'ordre ont été davantage impliquées dans l'expulsion violente de personnes vivant dans des campements.

Les personnes en situation d'itinérance sont plus susceptibles d'avoir des démêlés avec le système de justice pénale. En outre, le fait de sortir du système carcéral et d'avoir un casier judiciaire complique l'accès au logement et à l'emploi. De nombreuses personnes se retrouvent dans la même situation que celle qui les a conduites au système carcéral.

Les participantes ont noté que l'incarcération et la réincarcération des personnes sans logement exacerbent les crises de l'itinérance tout en agrandissant le système de justice pénale. Pour l'avenir, les participantes souhaitent développer des systèmes périphériques au système de logement, mais qui ont une incidence directe sur les résultats en matière de logement pour les personnes.

Handicaps, logement et aide médicale à la mort

Le symposium de cette année a ouvert de nombreuses discussions cruciales sur l'aide médicale à la mort, le logement et les handicaps. Les participantes ont décrit avec passion les violations flagrantes du droit au logement dont sont victimes les personnes vivant avec un handicap et en situation d'insécurité en matière de logement. Ces personnes sont poussées à une marginalisation extrême et finissent par opter pour l'aide médicale à la mort en guise de soulagement.

On a fait remarquer que les handicaps invisibles, comme les handicaps environnementaux et les troubles de santé mentale, sont souvent négligés et ignorés dans la mise en œuvre des politiques. Les environnements bâtis qui répondent aux besoins des handicapées font cruellement défaut, et nombre d'entre elles passent des années à essayer d'obtenir un logement qui leur semble adapté à leurs besoins.

Une orientation future potentielle consisterait à examiner comment les politiques de soins de santé ont des répercussions sur les personnes vivant avec des handicaps invisibles et visibles.



Décolonisation et droits fonciers

Toutes les personnes présentes ont unanimement reconnu le rôle que joue la marchandisation du logement dans la dépossession actuelle des peuples autochtones de leurs terres ancestrales. La financiarisation du logement continue de spéculer sur la valeur des terres qui ont été volées et où les termes des traités ont été méprisés et violés.

Les territoires ont fait l'objet d'une mention particulière, comme le Yukon, où les Premières Nations ont réglé leurs revendications particulières à une époque où la financiarisation n'était pas aussi extrême, et la façon dont les femmes des Premières Nations sont largement surreprésentées dans l'itinérance en raison de la financiarisation de leurs terres. Cette situation se produit dans tout le Canada, où les communautés autochtones subissent de plein fouet l'insécurité du logement tandis que les gouvernements et les acteurs privés récoltent des profits non plafonnés sur leurs terres et leurs territoires.

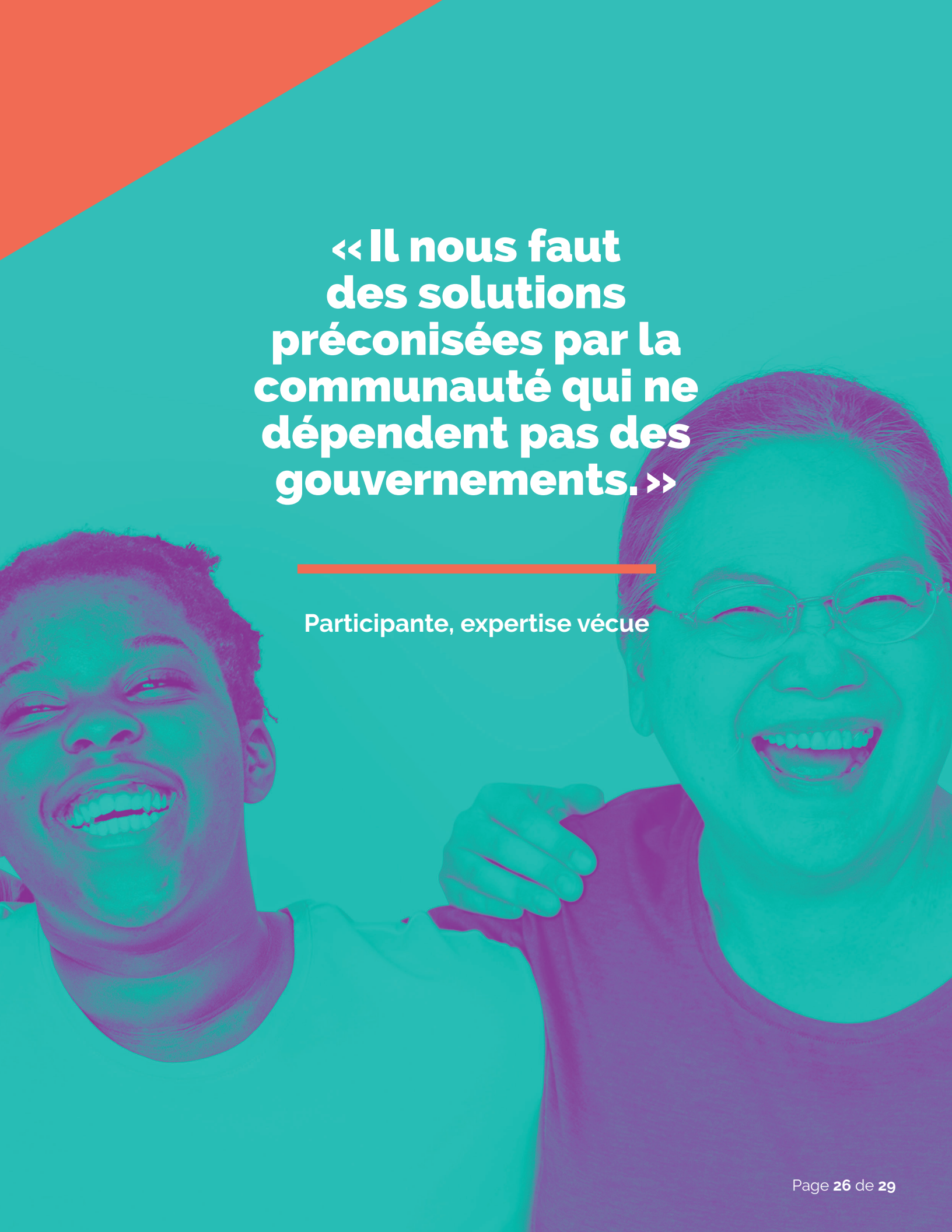
À l'avenir, le symposium pourrait se concentrer sur la justice foncière pour les communautés autochtones en tant que thème central sur lequel s'appuieraient d'autres thèmes et conversations. Une attention particulière peut être accordée aux efforts menés par les Autochtones pour décoloniser le logement et l'autochtoniser grâce à des solutions dirigées et contrôlées par les Autochtones.

Le poids des solutions communautaires

Le symposium de cette année a été l'occasion pour les femmes et les personnes de diverses identités de genre de s'insurger contre leur exclusion exponentielle des actions menées par les gouvernements et d'affirmer leur autorité dans les solutions mises en œuvre par les communautés. Cette situation reflète la frustration que ressentent les personnes sur le terrain face à l'absence d'action en matière d'accessibilité et d'abordabilité du logement dans leurs communautés.

Les participantes ont fait valoir avec passion l'importance des solutions communautaires qui ne dépendent pas du gouvernement, mais plutôt de l'attention, de l'empathie et de l'engagement des unes envers les autres, notamment envers les marginalisées et les personnes en situation d'insécurité au sein de leur communauté.

De plus, elles ont préconisé de multiplier les espaces de rassemblement pour les défenseuses et les voix des différentes régions. On a insisté sur le potentiel des actions locales dans le développement du logement par la formation de la population locale, la recherche de techniques de construction localisées et la création de possibilités pour les personnes ayant une expérience vécue de participer à la construction.

A photograph of two women smiling joyfully. The woman on the left is a Black woman with short hair, wearing a white t-shirt. The woman on the right is a white woman with glasses and long hair, wearing a white t-shirt. She has her right arm around the shoulder of the Black woman. The background is a solid light blue color.

**« Il nous faut
des solutions
préconisées par la
communauté qui ne
dépendent pas des
gouvernements. »**

Participante, expertise vécue



Prochaines étapes

Cette année, le symposium a également été l'occasion de discuter des possibilités futures du symposium du Parlons femmes et logement et de la manière dont les participantes souhaiteraient continuer à s'impliquer à différents titres.

Les discussions ont porté sur les prochaines étapes concrètes et les propositions de modification et de réévaluation des six appels à l'action en fonction de l'évolution de la politique du logement.

Vous trouverez ci-dessous un résumé des prochaines étapes et des recommandations que les participantes ont émises au cours du symposium.

Défense des intérêts en cours

1. Avoir des mises à jour régulières sur la défense du logement par le biais de Parlons femmes et logement pour pouvoir continuer à aller de l'avant.
2. Disposer d'une boîte à outils qui établit des feuilles de route pour la défense du logement en se concentrant sur les différents niveaux de gouvernement. Cette boîte à outils peut contenir des références à la documentation nationale et internationale sur le droit au logement et des modèles de différents outils de défense qui pourraient servir aux défenseuses des communautés dans le cadre de la défense du logement.
3. Suivre une formation sur le logement en tant que droit humain, sur la défense du logement en fonction du genre et sur la politique du logement au Canada aiderait les défenseuses communautaires à élaborer des stratégies de défense du logement au sein de leurs communautés.
4. Demander un financement supplémentaire pour organiser des symposiums régionaux, avec la possibilité d'approfondir la politique régionale du logement et la défense des intérêts régionaux.
5. Communiquer non seulement avec la SCHL sur le logement, mais aussi avec EDSC sur la stratégie de lutte contre l'itinérance qui finance les programmes relatifs à l'itinérance.
6. Créer davantage de services de proximité régionaux afin de recueillir une multitude de voix dans chaque région et de développer la capacité de défense et d'autonomisation de ces voix. Une attention particulière doit être accordée aux régions du Nord, aux voix du Nord et aux voix des autres régions éloignées.

Recommandations

Les participantes ont reconnu qu'à mesure que de nouvelles recherches sur la politique du logement émergent dans un monde post-pandémique, le langage et les thèmes des 6 appels à l'action doivent être revus.

À l'issue des discussions du symposium, les recommandations suivantes ont été formulées quant aux domaines sur lesquels les appels à l'action peuvent se concentrer :

- **Financiarisation du logement :** La financiarisation croissante du logement aux mains de riches locateurs et promoteurs modifie le paysage du logement d'un océan à l'autre. Le Conseil national du logement ayant indiqué dans une nouvelle étude que la majorité des fonds de la Stratégie nationale sur le logement a été allouée à des promoteurs privés, il convient de comprendre comment les sociétés de placement immobilier (FPI) et les promoteurs privés façonnent le paysage du logement au Canada et quelles en sont les ramifications pour les femmes et les personnes de diverses identités de genre.
- **Crise du climat et du logement :** Les extrêmes climatiques commencent à devenir une nouvelle réalité, notamment dans les régions nordiques et côtières du Canada. Les participantes ont admis qu'il fallait absolument comprendre comment la crise climatique est liée à la crise du logement au Canada et comment elle aura des répercussions sur les conditions de logement des femmes et des personnes de diverses identités de genre. Certains exemples ont été cités : la perte de logements à la suite d'incendies de forêt et la pénurie de logements résultant de l'arrivée de travailleurs temporaires et qualifiés dans les petites communautés pour réparer les dégâts causés par le climat.
- **Déshumanisation et invisibilisation des personnes :** Il est essentiel de reconnaître que l'état actuel de la politique du logement au Canada invisibilise les besoins complexes des personnes les plus vulnérables et qui ont le plus besoin d'aide. Les personnes handicapées, les personnes noires, autochtones et racisées, ainsi que les personnes souffrant de troubles de santé mentale sont particulièrement concernées. Cette déshumanisation est systémique et le fruit de politiques environnementales violentes. Il faut donc, par le biais des appels à l'action, la rendre visible et la nommer.

- **Mobilisation permanente avec des expertes expérimentées :** La mobilisation des femmes et des personnes de diverses identités de genre ayant une expérience vécue doit rester au cœur de tous les travaux menés dans le cadre des appels à l'action. Les expertes ayant une expérience vécue doivent être rémunérées pour leur travail. Enfin, les appels à l'action doivent surtout exiger que tous les investissements dans les municipalités fassent l'objet de consultations locales axées sur les voix marginalisées, notamment celles des femmes.
- **Priorité au logement autochtone et contrôlé par les Autochtones :** Les participantes ont insisté sur l'importance d'amplifier la revendication des droits de la personne en matière de logement pour les femmes autochtones, les jeunes filles et les personnes de diverses identités de genre. L'accent a été mis sur un aspect essentiel : les investissements réalisés dans le logement autochtone doivent être entièrement contrôlés et dirigés par les autochtones. L'appel à l'action en faveur du logement autochtone a été lancé aux participantes pour qu'elles adoptent un langage plus ferme.
- **Revenu garanti :** Elles ont noté le besoin d'amplifier les modèles du Canada et du monde entier sur le revenu de base universel et souhaité que l'on continue à s'y intéresser.
- **Droit humain au logement :** Les participantes ont constaté le besoin de disposer de défenseures régionales du logement dont les fonctions sont similaires à celles de la défenseure fédérale du logement, afin de faire du logement un droit humain à l'échelle régionale.
- **Priorité aux nouveaux arrivants :** Les nouveaux arrivants au Canada ont des besoins complexes et les femmes sont particulièrement vulnérables à l'exploitation. Il faut absolument plaider en faveur d'un soutien adapté à ce groupe, compte tenu notamment des pressions migratoires que subissent les populations concernées en raison des crises climatiques.
- **Priorité aux communautés éloignées, rurales et nordiques :** Les participantes ont convenu collectivement que les régions éloignées, rurales et nordiques sont négligées et qu'il convient donc de plaider en faveur de ces régions. Les petites collectivités du Canada constatent une accélération de la financiarisation. Les besoins en matière de logement dans ces régions sont importants et les femmes doivent souvent s'appuyer sur des réseaux informels pour obtenir des aides afin d'accéder à un logement sûr.
- **Mesures financières :** Les participantes ont toutes convenu que les fonds alloués à la recherche doivent être équilibrés par le financement de mesures concrètes sur le terrain. Les fonds d'investissement, de réparation et d'acquisition sont essentiels pour loger les gens, répondre à leurs besoins et équilibrer l'accent mis sur la défense des intérêts.
- **Priorité à l'accessibilité :** L'intégration de la justice pour les personnes handicapées dans les appels à l'action est essentielle. Les principes de conception universelle et la disponibilité généralisée d'unités accessibles sont une urgence et les participantes ont noté que ce point devrait faire partie des appels à l'action.